

## Table de concertation - Parc des Sommets | COMPTE RENDU

(Dernière rencontre: 12 décembre 2018)

**DATE** 22 mars 2019 – 8 h 30 | **LIEU DE LA REUNION** Hôtel de ville – Salle du conseil

<b>Réunion organisée par</b>	Annie Cabana, Chargée de projet du parc des Sommets		
<b>Prise de note</b>	Josée Nadon, adjointe administrative Direction générale et Cabinet du maire		
<b>Présences</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Éric Sévigny, directeur général Louis Villeneuve, maire <input checked="" type="checkbox"/> Réal Brunelle, conseiller municipal <input checked="" type="checkbox"/> Claire Mailhot, Observatrice <input type="checkbox"/> Jean Bourgeois, police Bromont <input type="checkbox"/> Catherine Page, communications et ville intelligente <input type="checkbox"/> Marie Allaire, tourisme Bromont <input checked="" type="checkbox"/> Heidi Poirier, Observatrice <input checked="" type="checkbox"/> Philippe St-Denis, Observateur	<input checked="" type="checkbox"/> Paul Bédard, SCMB <input checked="" type="checkbox"/> Alexandre Paré, Protégeons Bromont <input checked="" type="checkbox"/> Michel Matteau, Amis des sentiers <input checked="" type="checkbox"/> Nicolas Legault, CNCB <input type="checkbox"/> Audrey Laroquette, Club de trail <input type="checkbox"/> Daniel Rochon, BME <input checked="" type="checkbox"/> Denis Beauchamp, CLD Brome-Missisquoi <input checked="" type="checkbox"/> Pierre Vinet, Contribution financières <input checked="" type="checkbox"/> Philippe Bédard, Personnes à mobilité réduite	<input checked="" type="checkbox"/> Alister Garner, Citoyen district Mont-Soleil <input checked="" type="checkbox"/> Louis Larouche, Citoyen district Shefford <input checked="" type="checkbox"/> Sylvain Michon, Citoyen district Lac Bromont <input checked="" type="checkbox"/> Sylvie Adam, Citoyen district Adamsville <input checked="" type="checkbox"/> Maude Bougie, Citoyen district Pierre-Laporte <input checked="" type="checkbox"/> Robert Désourdy, Citoyen district Mont-Brome

Sujet	Commentaires	Actions / Suivis
1. Présentation de l'ordre du jour (A. Cabana)		
2. Structuration du travail de la table de concertation	<p>a) Mot du maire (besoin de mieux structurer le travail de la table)</p> <p>Louis dresse un peu l'historique des motifs de la mise sur pied de la Table de concertation et des attentes qu'a le conseil envers la Table. Il informe les membres que Réal Brunelle présidera dorénavant la table de concertation.</p> <p>b) Rôle et responsabilité de la table (R. Brunelle)</p> <p>Le rôle de la table est de donner des orientations aux conseils pour les décisions à prendre. Chaque membre de la table représente un groupe distinct.</p>	

c) Rappel des engagements (P. Vinet)

L'objectif de la présentation est de donner l'idée de base de ce qui est fait et de ce qui reste à faire. Le projet a deux objectifs, soit la protection de la nature et l'accessibilité. Le défi est de savoir comment réaliser et équilibrer ces deux volets. Le projet a été défini afin de le présenter au ministère du Tourisme dans un but d'obtenir du financement pour les infrastructures. La démarche a permis d'aller chercher d'autres bailleurs de fonds. Chaque programme des différents bailleurs de fonds a permis de préciser le projet dans son ensemble et de préciser les engagements de la Ville envers les bailleurs de fonds.

Précision quant au rôle de la SCMB, à savoir que l'organisme est responsable de s'assurer du respect de la conservation. Explication des différentes zones de protection et des différentes infrastructures que comportera le projet, en lien avec les engagements de la Ville auprès des bailleurs de fonds. M. Vinet explique comment les choix d'infrastructures ont été pris et qui ont mené à l'obtention du financement actuel et comment il est important de respecter ses choix sans perdre le financement accordé.

Annie mentionne que chaque année, la Ville couvre la portion du financement qui est manquant.

d) Éclairage attendu de la table de concertation (P. Vinet)

Explication du rôle de la table pour la période de mise en œuvre du parc et des décisions structurantes sur lesquels la Table devra proposer des solutions au conseil.

- Fournir un éclairage au conseil de ville pour faciliter la prise des décisions structurantes pour l'avenir du parc
- Donner des avis à l'administration municipale sur toute question qu'elle pourrait lui soumettre au sujet du parc
- Donner des avis à l'organisme à qui la Ville aura confié un rôle de gestion du parc sur toute question que cet organisme pourra lui soumettre

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Favoriser la concertation des organismes qui ont un rôle à jouer au niveau du parc</li> <li>▪ Étudier toute question relative au Parc et faire des recommandations aux instances concernées (pouvoir d’initiative)</li> </ul> <p>e) Calendrier des rencontres à déterminer/préférences</p> <p>Proposition de tenir les rencontres de la Table de concertation la 2<sup>e</sup> semaine de chaque mois, soit le mercredi. Tour de table. La majorité des membres sont favorables pour les mercredis soir de 18 h à 20 h. Annie enverra les prochaines convocations.</p> <p>f) Programme de travail de la table (A. Cabana)</p> <p>Annie présente le calendrier des prochaines étapes de la Table pour les décisions structurantes pour les prochains mois et fournit les explications. Explication d’Annie sur le fonctionnement du ministère pour le choix de l’intégration de l’art.</p>	
<p>3. Choix de l’emplacement pour le pavillon d’accueil (A. Cabana)</p>	<p>Annie informe les membres des étapes à respecter pour le choix de l’emplacement du pavillon. Les éléments suivants sont pris en compte quant au choix de l’emplacement : près du Vieux Bromont et des services, dans une zone récréotouristique, facile d’accès, centralisé par rapport aux autres réseaux, pouvant accueillir des événements, grande capacité d’accueil et à 0 \$.</p> <p>Une première approche a été faite auprès de EuroVia/DJL pour un terrain pouvant accueillir le pavillon et qui répond à toutes les contraintes. Présentation de la carte où le stationnement et le pavillon pourront être localisés.</p> <p>Emplacement privilégié permettra une offre d’activités quatre saisons. L’entente avec Eurovia/DJL permettra la mise en place du pavillon pour le mois d’octobre. L’appel d’offres sera envoyé prochainement.</p>	
<p>4. Mission du parc (A. Cabana)</p>	<p>Rappel de la mission de la Ville et de ses orientations. Annie rappelle que le plan de développement durable est la base de toutes les décisions du conseil.</p>	

	<p>Le même exercice devra être fait pour le parc afin de déterminer la mission et la vision du parc. La mission sert à définir, de la façon la plus claire possible, la raison d'être de l'organisation ou ce pour quoi elle existe. Lecture de quelques missions de parc, dont celles proposées par Pierre Vinet et Denis Beauchamp pour le parc des Sommets.</p> <p>Le comité de planification a suggéré une mission, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De protéger ses milieux naturels par l'adoption des meilleures pratiques écologiques ; <b>(suggestion : par la mise en place de services écologiques)</b></li> <li>• D'offrir un réseau de sentiers exceptionnel pour la pratique harmonieuse d'activités, éducatives, récréatives et sportives de tous les niveaux ;</li> <li>• De léguer aux générations futures un patrimoine naturel préservé réputé pour ses expériences enrichissantes.</li> </ul> <p>Le consensus est que ce doit être une phrase succincte qui englobe l'ensemble des éléments ci-dessus. On devrait ajouter les termes ; durable, éducation, cohabitation, accessibilité et aménagement ou site au lieu de sentier, puisque le projet ne comporte pas juste des sentiers, il y a aussi des infrastructures.</p>	
<p>5. Vision du parc (A. Cabana)</p>	<p>La vision est un filtre pour l'action, un guide pour prendre des décisions stratégiques, une image nette et future, un rêve qui stimule l'action et l'engagement, etc. (PowerPoint)</p> <p>Présentation de l'exemple de vision de Pierre Vinet pour le parc.</p> <p><i>Nous rêvons que les utilisateurs du parc soient ravis par la qualité de leur expérience et par la beauté de la nature et des paysages. Nous rêvons qu'ils soient curieux d'en apprendre toujours plus sur son exceptionnelle biodiversité et qu'ils se sentent interpellés pour participer à sa protection pour le bénéfice des générations futures. Nous rêvons qu'ils trouvent dans ce parc les conditions idéales pour pratiquer leur activité favorite et qu'ils y trouvent aussi les endroits de calme et de contemplation auxquels ils aspirent. Nous rêvons finalement qu'ils soient touchés par la chaleur de notre accueil et le professionnalisme de nos équipes.</i></p>	

Réal Brunelle demande un tour de table pour savoir si le volet *reconnaissance internationale* est un point important pour les membres. Le tour de table démontre que ce n'est pas nécessaire d'en faire une priorité. On ne devrait pas mettre l'accent sur le fait que le parc devienne une destination internationale. On devrait parler en termes d'adhésion à une vision. Plus facile d'avoir une vision régionale et provinciale. On doit faire une distinction entre le site et les événements pour le développement international sans le mettre dans la vision.

Si on n'accommode des événements d'envergures comme le Bromont Ultra, il faudra penser à leur demander une contribution financière plus importante. Bromont devrait pouvoir offrir la possibilité de permettre des événements ponctuels.

Thèmes proposés par Denis Beauchamp

- La protection, la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager
- L'aménagement durable du parc
- Viabiliser le potentiel de développement économique et social de cet actif
- L'accueil, l'éducation et l'information
- L'expérimentation, l'innovation

#### **Suggestions de vision**

*Le parc des Sommets sera connu et reconnu comme un actif multigénérationnel reflétant la richesse de son patrimoine naturel et la qualité de ses infrastructures. La conservation, la mise en valeur et les activités offertes permettront de stimuler significativement le développement économique et touristique sur le territoire tout en conservant l'équilibre du milieu de vie exceptionnel offert à l'ensemble des résidents. Les visiteurs seront touchés par notre communauté engagée, par la chaleur de notre accueil et par le professionnalisme de nos équipes.*

Le tour de table démontre que l'essence est là, mais trop longue. On doit avoir une vision plus succincte et plus stimulante. Ça prend une vision à laquelle les gens peuvent adhérer. Certains éléments pourraient être mis dans les valeurs. La vision doit se rattacher à la mission et ce qu'on veut devenir et comme on se distingue. La vision doit interpeller autant les visiteurs que les

	<p>travailleurs. Leader international du petit parc du petit village...</p> <p>Rêver un parc... (phrase de Philippe)</p> <p>Communauté engagée, infrastructures de qualité... (mots clés de Nicolas Legault)</p> <p>Le consensus est que la Vision est à revoir.</p> <p>Réal demande un tour de table - On rêve à quoi ?</p> <p>Attrait touristique majeur, offre de qualité, small is beautiful, qualité de vie des citoyens, parc local, milieu de vie de qualité, ludique et durable, la qualité de l'expérience des usagers, la qualité de la conservation, la qualité de la culture, de ne pas dénaturer le secteur et de ce qui est acquis, gestion de la croissance, protection du milieu de vie exceptionnelle, proximité, accessibilité, transmission de valeurs, implication communautaire, parc inclusif et se distinguer par l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, Un parc pour tous !</p> <p>Nouvelle vision à élaborer !</p>	
<p>6. Identité du réseau de sentiers municipaux (A. Cabana)</p>	<p>Description du territoire : 5 réseaux de sentiers municipaux tous interconnectés. Les sentiers et les pistes cyclables sur le territoire totalisent 140 km. Les réseaux traversent des aires protégées. Annie rappelle la vision présentée au MTO et des réseaux inclus. Annie fait ressortir les résultats de la consultation publique pour la désignation du parc.</p> <p>Suggestion : Le réseau de sentiers municipaux de Bromont devient : Le parc des Sommets.</p> <p>Le nom marketing déjà sur le bout des lèvres de tous et sur les moteurs de recherche ; désigne l'ensemble de tous les sommets de Bromont, des réseaux de sentiers et aires protégées ; définis bien l'intégralité des réseaux, nom facile à retenir ; les réseaux du lac Gale, du mont Oak, de la montagne, Villageois, du mont Berthier font partie intégrale du parc des Sommets.</p> <p>Suggestions :</p>	

	<p>Parc des Sommets des Sommets de Bromont Parc Bromont Parc des Montérégiennes Parc des Sommets</p> <p>Comment fait-on pour identifier les différents secteurs du parc des Sommets qui englobe les sentiers, les réserves naturelles.</p> <p>Le nom retenu : parc des Sommets</p>	
<p>7. Varia et questions</p>	<p><b>Toponymie des sentiers</b> : Les élus ont décidé de retirer les noms vulgaires et offensants et de renommer tous les sentiers. <b>Patrouille</b> : Pour le moment, il y a une patrouille pour la servitude trois saisons.</p> <p>Question de Toponymie, doit-on :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conserver les noms, mais enlever les noms propres et les noms offensants ;</li> <li>• Conserver les noms, mais enlever les noms offensants uniquement.</li> </ul>	